

Législation en matière de rattrapage

Par **juriste83**, le **25/02/2014** à **02:23**

Bonjour ,

Je voudrais savoir si quelqu'un connaît la législation en matière de vie universitaire et d'examen , y'a t-il une loi ou un décret qui régit la question des rattrapages.

Je suis dans une fac qui est en contrôle continu et où l'on passe deux examens par matière pour un ratio de 40 et 60% par note les deux additionnés font donc une moyenne de matière. Mais le problème c'est que même avec une large avance en 40% si vous foirez le second exam comme il est à 60% il tire vers le bas.

Et comme on nous a virés les rattrapage tous le monde.

N'y a t-il pas une législation en la matière alors qu'à Panthéon Assas où l'élitisme est aussi fort il y'a des rattrapage.

Merci de vos renseignements.